

BTS SIO 1^{ère} année
Circulaire de rentrée 2018

Rentrée : elle aura lieu le **lundi 3 septembre 2018 à 10h**. Exceptionnellement les cours se termineront à **16h35**. Se présenter au dernier étage du Bâtiment "ARIANE", salle **M1**.

Déroulement de la journée :

Entre 10h et 11h15 : accueil des élèves par Mme Dallier, professeur principal

- Présentation de la section et de l'organisation générale
- Collecte du Coupon : à la fin de ce courrier
- Renseignements administratifs
- Règlement intérieur
 - Lecture du règlement intérieur joint au dossier d'inscription
 - Règles concernant les évaluations
 - Règles d'assiduité
 - Charte informatique

Entre 11h30 et 12h30 : prise en charge des élèves par M. Plaza, administrateur du réseau BTS

- Attribution d'un ordinateur portable à chaque étudiant
- Paramétrage des identifiants d'accès au réseau BTS
- Création des dossiers de stockage des documents sur le serveur
- Consignes d'utilisation du réseau
- Installation des logiciels

De 13h35 à 16h35 : PPE (Projets Personnels Encadrés), les cours se termineront à 16h35.

Sécurité sociale étudiante : Dès septembre 2018, le Plan Etudiants prévoit pour les nouveaux étudiants le maintien du rattachement à la sécurité sociale de leurs parents (CPAM, MGEN, MSA, ...).

Les étudiants déjà affiliés pour l'année universitaire 2017/2018 au régime étudiant de Sécurité Sociale, resteront couverts automatiquement par les mutuelles étudiantes jusqu'au 31 Août 2019. Ces étudiants seront repris par le régime général au 1er septembre 2019 et seront rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation.

La cotisation de sécurité sociale étudiante est supprimée pour tous les étudiants dès la rentrée 2018.

A noter que la loi prévoit une nouvelle cotisation Vie étudiante de 90 €. Elle contribuera au développement d'initiatives étudiantes culturelles, sportives et de prévention santé. Elle concernera tous les étudiants, hormis les boursiers et les bénéficiaires du statut de réfugié. Cette cotisation sera due chaque année dès l'inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

Calendrier de l'année 2018/2019 : Le calendrier de l'année est placé à la fin de ce courrier. En voici les principales dates :

1. Présentation de la section BTS SIO aux parents le jeudi 27 septembre à 18h
2. Journée d'intégration le vendredi 21 septembre 2018
3. Relevé de notes mi- semestre : le lundi 22 octobre 2018
4. Rencontre parents-étudiants-professeurs : le jeudi 8 novembre 2018 après les cours pour les élèves dont le relevé de notes fait apparaître des difficultés dans certaine(s) matière(s)
5. Conseils de classe : le 10 janvier 2019 (semestre 1) et le 6 juin 2019 (semestre 2)
6. Stage en entreprise : du 28 mai au 28 juin 2019.
7. Voyage au Futuroscope du 20 au 22 mars 2019 : coût entre 220 et 250 € (transport-hébergement-repas et visites). De plus amples informations seront fournies à la rentrée.

Modalités pratiques :

- Horaires de cours : du lundi au vendredi : de 8h40 à 17h35.
- Transports : des cars assurent les navettes Gare SNCF/ Lycée.
- Pause de 55 minutes le midi.

Restauration : Une salle repas, équipée de fours micro-ondes, d'un lavabo et de tables est réservée aux étudiants de BTS qui souhaitent y déjeuner en apportant leur repas. L'utilisation de cette salle est soumise à une cotisation annuelle de 45 € pour couvrir les frais de ménage, eau et électricité. Le coupon placé sur la page suivante sera à compléter et à remettre au professeur principal le jour de la rentrée, que vous déjeuniez ou non dans cette salle.

Manuels scolaires :

- les livres de Français et Mathématiques sont achetés par l'établissement et seront mis gracieusement à la disposition des étudiants durant les heures de cours.
- Un i-manuel pour les cours d'économie-droit-management sera acheté par l'établissement, la licence individuelle d'une valeur de 21 € sera facturée aux familles.

Carte région-liberté : pour leur première année d'études supérieures dans la région Haute-Normandie, les étudiants bénéficient d'un crédit de 100 € pour leurs dépenses : inscription et modalités d'attribution sur le site <https://lacarteregion.normandie.fr/>.

Fournitures :

- Pour tous les cours : feuilles simples, copies, classeurs et/ou lutin

- En Informatique :

- une clé USB dédiée aux cours, une souris avec port USB pour utilisation avec l'ordinateur portable attribué à l'étudiant en début d'année.
- Un chargeur pour l'ordinateur portable est prêté à l'étudiant pour l'année scolaire contre un **chèque de caution de 30 €** à remettre au professeur principal à la rentrée

Adresses de messagerie :

De nombreuses informations sont diffusées par mail aux étudiants (consignes de travail, changement d'emploi du temps, etc). Nous demandons aux élèves de disposer d'une adresse de messagerie "professionnelle". Cette adresse composée du prénom (ou son initiale) et du nom devra correspondre à un des schémas suivants :

Prenons l'exemple d'un élève se nommant Paul Durand, se créant un adresse gmail

paul.durand@gmail.com

durand.paul@gmail.com

pauldurand@gmail.com

durandpaul@gmail.com

pdurand@gmail.com

durandp@gmail.com

Bien entendu, gmail est un exemple, vous pouvez utiliser le fournisseur d'accès de votre choix.

Ce compte de messagerie devra être consulté régulièrement.

Dès que cette adresse est disponible et **au plus tard le 31 août**, envoyer un mail à l'adresse bts.sio@stadjutor.com de manière à répertorier facilement les adresses mail de tous les élèves. Cette adresse sera nécessaire pour que nous puissions configurer votre compte d'accès au portail Voltaire utilisé pendant les cours de Français.

L'équipe pédagogique se joint à nous pour vous souhaiter une bonne rentrée dans notre établissement.

S. Dallier
Professeur principal 1^{ère} année

M. Hellard
Responsable BTS SIO

Coupon à compléter et à rendre au professeur principal le lundi 3 Septembre.

Nom : _____ Prénom : _____

Classe de BTS1

Restauration :

L'élève déjeunera dans la salle « repas BTS » Oui Non

Si la réponse est Oui :

Chèque de 45 € à l'ordre de l'ASA déjà remis avec le dossier d'inscription

Chèque de 45 € à l'ordre de l'ASA remis à Mme Dallier le lundi 3 septembre 2018

Caution :

Chèque de caution de 30 € (location chargeur PC) à l'ordre de l'ASA remis à Mme Dallier le lundi 3 septembre 2018. Ce chèque sera rendu à l'élève en fin d'année scolaire en échange du chargeur.

i-manuel :

J'ai bien noté que le prix du i-manuel d'économie-droit-management sera inclus dans la facture annuelle

BTS SIO 1^{ère} année : calendrier de l'année scolaire 2018-2019

Evènements principaux			
Date	Evènement	Classe concernée	
		BTS1	BTS2
21/09/2018	Journée d'intégration	X	X
27/09/2018	Réunion d'information BTS 1 ^{ère} année	X	
22/10/2018	Envoi du relevé de notes mi-semester 1	X	X
08/11/2018	Rencontre parents-professeurs	X	X
03/12/2018	Fiche de vœu de l'option choisie pour le semestre 2	X	
13/12/2018	Journée Net Secure Day		X
17/12/2018	Conseil de classe BTS 2 ^{ème} année – semestre 1		X
07/01/2019	Départ en stage des élèves de 2 ^{ème} année		X
10/01/2019	Conseil de classe BTS 1 ^{ère} année – semestre 1	X	
25/02/2019	Retour de stage des élèves de 2 ^{ème} année		X
18/03/2019	Relevé de notes mi-semester 2	X	
20 au 22/03/19	Voyage au Futuroscope	X	X
09/05/2019	Conseil de classe BTS 2 ^{ème} année – semestre 2		X
06/06/2019 (Sous réserve)	Conseil de classe BTS 1 ^{ère} année – semestre 2	X	
BTS SIO 1 ^{ère} année			
Périodes			
Semestre 1	Du 03/09/2018 au 11/01/2019		
Période 1	Du 03/09/2018 au 19/10/2018	Relevé de notes	15 semaines
Période 2	Du 05/11/2018 au 11/01/2019	Bulletin semestriel	
Semestre 2	Du 14/01/2019 au 24/05/2019		
Période 3	Du 14/01/2019 au 15/03/2019	Relevé de notes	15 semaines
Période 4	Du 16/03/2019 au 24/05/2019	Bulletin semestriel	
Stage			
Du 27/05/2019 au 28/06/2019 inclus			5 semaines
Retour 1 jour au lycée pour validation du rapport de stage et bilan de compétences entre le 24/06 et le 28/06			
Projets			
Tout au long de l'année	PPE : Projets Personnels Encadrés à raison de 4 heures par semaine		
Examens blancs			
Semestre 1	Du 17/12/2018 au 21/12/2018		
Semestre 2	Entre le 13/05/2019 et le 17/05/2019 (en fonction des dates de l'examen national)		
CCF (Contrôle en Cours de Formation) : Coefficient 1 pour l'examen final			
Semaine du 4 au 8 février 2019 sur convocation		Mathématiques pour l'informatique	
1 h de préparation suivie de 20 mn d'oral		Algorithmique appliquée	
Certifications			
Le 24/05/2019 matin : durée 3h		Le 24/05/2019 après-midi : durée 1h	
Certification VOLTAIRE		Certification CISCO ITE	